

← Devant la diversité des appellations données par les Auteurs, Mr Paul Lequatre (§), propose la simplification suivante:

<p>A. Ant. 1 Tache externe antérieure. 2 Tache externe postérieure. 3 Tache externe intermédiaire. A. Tache disco-ocellaire. B. Tache ocellaire. A2. Tache subocellaire. 4 Tache postérieure. 14 Bande marginale hyaline. 14b. Bande claire. 15 Bande submarginale.</p>	<p>A. Post. 5 Ocelle sous-costale. 6 Ocelle median. 7 Tache anale postérieure. 8 Tache anale antérieure. 9 Tache subanale. 16 Bande marginale postérieure. 17 Bande submarginale postérieure. Verso. 12 Tache basale. 10 Tache basale. 11 Tache basale. 13 Tache basale.</p>
--	--

Les modifications apportées à ces désignations ont été faites, compte tenu des termes anatomiques consacrés par la Morphologie, et excluant toute imprécision.

Notes

-Les formes marquées d'un astérisque (*) ont été dessinées d'après les textes descriptifs des Auteurs, sans autres références. Il convient donc de faire certaines réserves sur leur exactitude.

-“Centre blanc” est souvent remplacé par “pupille”, plus évocateur et également exact.

-Note 1 page II : *Basireducta*. Autre description: 10, 11, 12, 13, se superposent très exactement aux taches noires, réduites du recto. Mr Paul Lequatre (§).

-Note 2 page IV: *Rosaceomaculata*. “Le centre, (ou pupille) de l’ocelle, est pigmenté d’écailles rouges”. Mr Paul Lequatre (§)